Image not found or type unknown

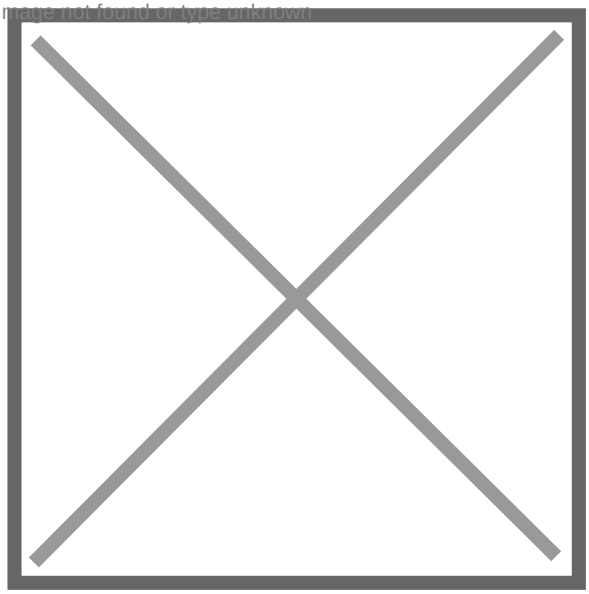

Accident de la circulation

Par **droopy**, le **30/05/2010** à **17:41**

Bonjour,

j ai eu un accident de scooter en fevrier 2006 je me suis fait percute la personne qui a provoque l accident ma fait un refus de priorite il avait de l alcool dans le sang,non assistance a personne en danger fausse declaration a la police j ai pris l assurance juridique de mon assurance la GMF plusieurs proces ont eu lieu .

Aujourdh ui le proces est finit depuis un bon moment mais toujours pas d indemnisations je relance l assurance et l avocat et pas de nouvelles . Je regrette vraiment d avoir pris un avocat de mon assurance. Que dois je faire merci de me repondre .

Par **Laurence**, le **01/06/2010** à **15:43**

Bonjour,

Je vous recommande de relancer votre compagnie d'assurance par courrier recommandé avec accusé de réception, ce qui permet généralement de faire avancer les choses.

Je reste à votre disposition pour plus d'informations.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés